



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

facturation

Question écrite n° 40886

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la facturation individuelle directe à l'assurance maladie qui doit permettre une plus grande transparence dans les activités hospitalières, grâce à des données fiables et complètes sur l'évolution des dépenses hospitalières, mais aussi un meilleur suivi des dépenses hospitalières publiques permettant d'améliorer les actions de gestion du risque mises en place par l'assurance maladie en lien avec les agences régionales de santé (ARS) en direction des hôpitaux. Considérant qu'il s'agit d'un outil indispensable pour construire de véritables parcours de santé avec des informations individualisées liées aux séjours hospitaliers, il lui demande quand elle mettra en œuvre ce chantier structurant pour l'ensemble du système de santé en France, certains établissements étant déjà engagés dans cette démarche.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40886

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11142

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)